



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
22.05.2002 Bulletin 2002/21

(51) Int Cl.7: **E04H 4/08, E04H 4/10**

(21) Numéro de dépôt: **00870267.2**

(22) Date de dépôt: **10.11.2000**

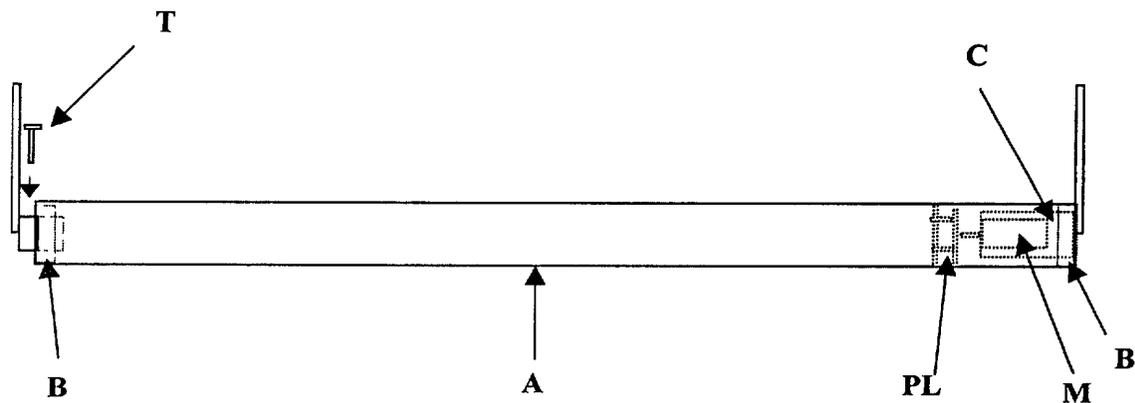
(84) Etats contractants désignés:
**AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU
MC NL PT SE TR**
Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK RO SI

(71) Demandeur: **S.A. Poty Aqua-Cover**
5300 Andenne (BE)

(72) Inventeur: **La désignation de l'inventeur n'a pas
encore été déposée**

(54) **Mécanisme d'entraînement de volet de piscine réalisé à partir de tuyaux standards**

(57) Ce mécanisme réalisé avec des tuyaux standards, permet par l'utilisation d'une cale de blocage latéral, d'être introduit dans une piscine sans en devoir démonter des margelles .



Description

[0001] Le mécanisme est composé de 3 éléments principaux:

Le cylindre support du volet.
Le palier moteur.
Le palier auxiliaire.

[0002] Le palier moteur comprend :

un moto-réducteur placé dans un compartiment étanche. L'axe de sortie entraîne un plateau à taquets qui va tracter le cylindre du volet. Ce compartiment sert de palier à la bague de glissement.
Un support
Une bague de glissement.

[0003] Le cylindre support comprend:

Un tuyau avec un disque intérieur d'entraînement.

[0004] Le palier auxiliaire comprend:

Un tuyau en Inox qui sert de palier à la bague de glissement.
Une bague de glissement.
Un support.
Une cale de blocage latéral ajustable

[0005] L'ensemble peut être inséré dans une piscine existante sans nécessairement démonter des margelles

En effet, on retire la cale de blocage et alors le palier auxiliaire peut pénétrer environ 15mm de manière à avoir un ensemble plus étroit.

Cette rétraction est suffisante pour permettre le glissement par un mouvement de rotation horizontale du mécanisme introduit de travers dans la piscine. Après fixation des supports aux parois de la piscine,. Il suffit de replacer la cale de blocage en l'ajustant éventuellement de façon à laisser quelques millimètres de jeu permettant une dilatation éventuelle du cylindre.

[0006] Cette description n'est ni limitative ni restrictive.

[0007] Le système est composé de 3 parties qui sont:

Le palier moteur.
Le palier auxiliaire.
Le cylindre support (A).

[0008] Le palier moteur est composé de:

Un moto-réducteur (M)
Un caisson étanche (C).
Un plateau d'accouplement (PL).
Plats de fixation latérale.
Une bague de glissement (B).

[0009] Le palier auxiliaire est composé de:

Un tube en métal
Une bague de glissement. (B)
Plats de fixation latérale.
Une cale de blocage latérale (T).

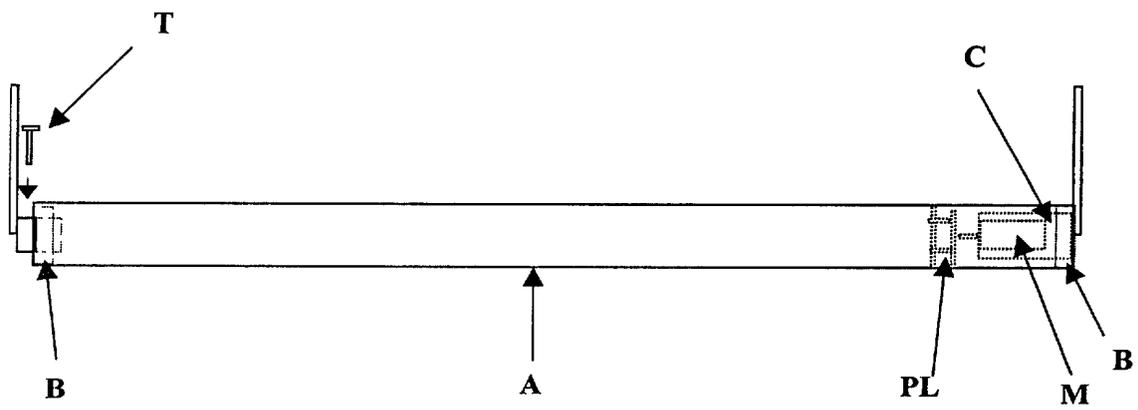
[0010] Le cylindre support est composé de:

Un tuyau standard en métal.
Un disque soudé permet l'accouplement et l'entraînement.

[0011] Les deux bagues (B) ont un épaulement permettant une localisation latérale de celles-ci. Toutes les parties métalliques peuvent être en INOX 316L.

Revendications

1. Le système se **caractérise par** un axe A tubulaire pouvant coulisser axialement par rapport à un / aux deux palier(s) afin de modifier la longueur du mécanisme, et cela dans le but de pouvoir introduire ou extraire l'ensemble dans ou hors d'une piscine sans devoir démonter les margelles . Un ou Les palier(s) pouvant être réalisé(s) de telle manière que l'axe principal coulisse à l'intérieur ou à l'extérieur du ou des palier(s).
Une fois que l'ensemble est mis en place dans la piscine on évite le coulisement de l'axe par rapport à un / aux deux paliers par un dispositif qui peut être solidaire de l'axe ou d'un /ou des deux palier(s) .





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 00 87 0267

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.CI.7)
X	FR 2 610 660 A (SURVILLE MICHEL) 12 août 1988 (1988-08-12) * le document en entier *	1	E04H4/08 E04H4/10
A	FR 2 719 622 A (BELOOU PHILIPPE) 10 novembre 1995 (1995-11-10) * le document en entier *	1	
A	FR 2 508 525 A (PAGNAC GUY) 31 décembre 1982 (1982-12-31) * le document en entier *	1	
A	US 4 411 031 A (STOLAR MIKE) 25 octobre 1983 (1983-10-25) * le document en entier *	1	
A	WO 95 10678 A (ANDREI GERARD) 20 avril 1995 (1995-04-20) * le document en entier *	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.CI.7)
			E04H
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 12 avril 2001	Examineur Delzor, F
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03 B2 (P04002)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 00 87 0267

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

12-04-2001

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
FR 2610660 A	12-08-1988	AUCUN	
FR 2719622 A	10-11-1995	AUCUN	
FR 2508525 A	31-12-1982	AUCUN	
US 4411031 A	25-10-1983	AU 557710 B AU 7796481 A CA 1186970 A ZA 8108293 A	08-01-1987 03-06-1982 14-05-1985 27-10-1982
WO 9510678 A	20-04-1995	AUCUN	

EPO FORM P/460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82